



Joe Reynolds, treasurer/trésorier,
20 Victoria Gardens, Leeds LS18 4PH, United Kingdom.
Tel 0044 (0) 113 258 3342 wjreynolds@btinternet.com

To CPLoL member associations (for attention of treasurer and board members)
CPLoL delegates

Dear colleagues

Re Subscription rates to CPLoL

I have reviewed the financial position of CPLoL and discussed this with the Executive Committee. We have agreed that I should write to you all, to explain the factors affecting the CPLoL budget, to ask for your comments and advice, and to give you advance notice of what we propose to do.

The CPLoL subscription rates have not changed for many years, and have been kept at the same level, because the budget ran at a surplus for a long period. Recently we have run at a deficit for a few years, though we expect to break even in 2006. We may well make a deficit in future years. The reserves in our savings account have gone down significantly, and are now less than the recommended level of about one year's running costs. The main reasons for this are the general increase in costs (eg hotels) and the particular increase in travel costs recently due to the changes in oil prices.

Since any change in subscription would affect the finances of every member organisation, we think it is important that all associations should have a chance to comment and ask questions, and to discuss their own position, before any motion is put to the General Assembly. Treasurers and other Board members are welcome to contact me directly with questions and comments on the budget. Summary budget reports are included in the CPLoL newsletters, circulated to members, and the most recent one is also available on the website <http://www.cplol.eu/mailcontents.htm> under 02.04.2005.

We plan to put a motion to the General Assembly in May 2007, to raise the subscription levels. If approved, this would take effect from January 2008. We will propose a rise in the level of the per capita element of the subscription by 0,50 euros per year.

Joe Reynolds
Treasurer

October 2006

Aux ; associations membres du CPLoL (pour l'attention des trésoriers et des comités de gestion).

Aux délégué(e)s au CPLoL

Octobre 2006

Chers collègues

Concerne ; tarif des cotisations au CPLoL

J'ai passé en revue les finances du CPLoL, et j'ai discuté la situation actuelle avec le Comité Exécutif. Nous nous sommes mis d'accord que je devrais vous écrire, pour vous expliquer les pressions sur le budget du CPLoL, pour inviter vos remarques et vos conseils, et pour vous prévenir en avance de nos intentions.

Le tarif des cotisations au CPLoL n'a pas changé depuis bien des années. Le tarif est resté le même, parce que le budget a été en surplus pendant une longue période. Récemment, le budget a produit un déficit dans plusieurs années, mais nous nous attendons qu'il rentre en équilibre pour 2006. Il est bien possible que nous produisions encore un déficit dans les années suivantes. Les réserves dans notre compte d'épargne se sont nettement diminuées, et les réserves actuelles sont en dessous du niveau conseillé, c'est-à-dire les dépenses courantes pour une année d'activité. Les causes principales en sont l'augmentation normale des prix en général (par exemple les hôtels), et l'augmentation plus particulière des frais de déplacement que nous avons vu plus récemment, à cause des changements dans le prix du pétrole.

Puisque tout changement dans le tarif des cotisations toucherait les finances de chaque organisation membre, nous jugeons important que toutes les associations aient l'occasion de faire des remarques, de poser des questions et de discuter leur propre position, avant qu'une proposition soit mise au vote de l'Assemblée Générale. Les trésoriers et les autres membres des comités de gestion seront les bienvenus, si vous voulez m'écrire avec des questions ou des remarques sur le budget. Vous trouverez dans les bulletins CPLoL le budget en résumé ; le bulletin est envoyé aux membres, et le plus récent se trouve en plus sur le site web, <http://www.cplol.eu/mailcontents.htm>, under 02.04.2005.

Nous avons l'intention d'apporter une proposition à l'Assemblée Générale en mai 2007, pour augmenter le tarif des cotisations. Si l'Assemblée Générale est d'accord, l'augmentation entrerait en vigueur en janvier 2008. Nous allons proposer une augmentation du niveau de l'élément per capita (par membre) de la cotisation par 0,50 euros par an.

Joe Reynolds
Trésorier